



ENTRE NOUS

LES NOUVELLES DU VILLAGE DE FRANÇOIS

Newsletter N°1 - JANVIER/AVRIL 2020

« Un écrin pour les plus fragiles de notre société. »

Trop de personnes restent sur le bord du chemin. Des milliers de nos contemporains souffrent de l'isolement.

Les pouvoirs publics restent impuissants malgré les milliards engloutis. Le constat est alarmant : plus de 140 000 personnes vivent aujourd'hui à la rue. Une personne âgée sur dix est victime de maltraitance. Chaque année, près de 8 900 personnes désespérées se suicident.

Pourtant, il n'y a pas de fatalité, les choses peuvent changer ! C'est l'expérience que j'ai vécue avec la fondation de l'Association Pour l'Amitié, puis Lazare, qui développent des colocations entre SDF et jeunes actifs. En 2005, nous étions trois jeunes actifs et trois personnes de la rue à partager un logement. Aujourd'hui, ce sont près de 500 personnes qui vivent cette expérience ordinaire et extraordinaire à la fois ! Bravo à eux.

Avec l'équipe du Village de François, nous voulons contribuer à l'émergence d'une société plus juste et plus humaine, où chacun puisse s'épanouir. Nous voulons créer des lieux de vie partagés avec une grande mixité pour accueillir les plus fragiles de notre société autour de 3 axes : le vivre ensemble, l'activité économique, et l'écologie intégrale.

Avec Jérôme Duthoit, nous avons constitué une équipe de personnes très engagées et compétentes pour mener à bien ce projet. Ce sont des chefs d'entreprise, des responsables d'association. Ils sont tous bénévoles et ont la certitude que Le Village de François répond à un vrai besoin de notre société.

Actuellement, nous étudions plus particulièrement deux sites : l'un à Lourdes, l'autre dans le Gard, la chartreuse de Valbonne.

Ces projets sont ambitieux et nous sommes fiers de vous les présenter ! Rejoignez-nous, encouragez-nous, ensemble relevons le défi.

Merci à tous ceux qui nous soutiendront dans cette nouvelle aventure.

À très bientôt,



ETIENNE VILLEMMAIN

Président du Village de François
etienne@levillagedefrancois.com

Le Village de
François

LE CONCEPT

Le Village de François propose des lieux de vie partagée entre des personnes fragiles et leurs accompagnateurs autour de 3 axes :

- le vivre-ensemble
- l'activité économique
- l'écologie intégrale

NOTRE MISSION

Le Village de François développe un nouveau mode de vie partagé. Il souhaite mettre en réseau différents acteurs de la solidarité en leur offrant une vision globale et écologique de l'habitat et du travail.

Téléchargez la plaquette du Village de François sur notre site internet www.levillagedefrancois.com





▲ Notre méthode de travail

La Chartreuse de Valbonne

LA BEAUTÉ ÉLÈVE

PARTENARIAT

Le Village de François hébergera différentes associations qui œuvrent auprès des personnes fragiles, dans un principe de subsidiarité. Le Village de François proposera de mutualiser des services et des activités.

BIENVEILLANCE

Nous sommes certains que chaque personne, même cabossée par la vie, a une valeur inestimable. Les personnes fragiles ne sont pas une charge pour la société : elles sont avant tout une richesse. Si elles ont besoin d'aide matérielle, elles ont surtout besoin de relations humaines bienveillantes, pour recouvrer leur dignité.

Accueillir les plus fragiles sur un site exceptionnel par sa beauté et son potentiel.

Dans le Gard, la Chartreuse de Valbonne est un site extraordinaire, ancien monastère puis léproserie, aujourd'hui classé monument historique. C'est sur ce site de 18 000m2 habitables, entourés par 43 hectares de forêts et de vignes que nous souhaitons construire un Village de François, qui valorisera ce lieu exceptionnel tout en bénéficiant du dynamisme économique du proche bassin rhodanien.

Lieu de vie partagée accueillant les personnes les plus fragiles de notre société, le Village de François s'inscrit aussi dans une dynamique économique. Et le projet est ambitieux : exploitation des terres et des vignes, transition vers l'agriculture biologique, accueils de séminaires et événements, musée, spectacles... nous voulons aussi permettre à des entreprises de s'in-

taller in situ. A terme, 300 personnes pourraient être accueillies sur le site.

Ce projet extraordinaire avance : au cours de nos visites sur place, nous avons rencontré les autorités locales, et notamment la DRAC dont l'accord était capital pour mener à bien notre projet. Une pré-étude a été réalisée afin de valider l'implantation des différentes associations et activités. La prochaine étape sera la réalisation d'une étude de faisabilité afin de valider définitivement le projet.

Quant au financement de ce Village de François, si les fonds pour l'achat de la Chartreuse ont déjà été récoltés, il reste à présent à financer les travaux pour la réhabilitation du site, travaux qui devraient s'échelonner sur 10 ou 12 ans. Si l'étude de faisabilité sécurise le projet, une première tranche de travaux pourraient démarrer en 2021-2022 avec le concours des associations installées sur site dès 2022. ●

La maison de Lourdes

3 QUESTIONS À...



▲ La maison de Lourdes 3500m²



PATRICE CAIL

Chef de projet pour la maison de Lourdes.
patrice@levillagedefrancois.com

Merci à Patrice pour son engagement bénévole, comme chacun des membres du Village de François

PATRICE CAIL a rejoint l'équipe du Village de François comme chef de projet pour la maison de Lourdes. Il nous fait un état des lieux de la situation.

VDF : Où en sommes nous sur le projet de Lourdes?

Patrice Cail : Nous sommes rentrés dans sa phase opérationnelle depuis le séminaire « fondateur » organisé en juin dernier à Lourdes. Il réunissait la Communauté de l'Assomption qui détient et anime cette maison, les salariés permanents de la maison et le Village de François. Une forte adhésion de tous les participants en faveur du projet et une grande motivation ont été exprimées au cours de ces deux journées de travail. Le séminaire a permis de déterminer les éléments clés du projet, en particulier la mission de ce lieu, d'établir le calendrier des prochaines étapes, et enfin de définir un nouveau plan concerté d'affection des locaux.

La prochaine étape majeure du projet sera la remise, en mai 2020, d'une étude de faisabilité économique, architecturale et de partenariat avec les associations qui s'investiront aux côtés des personnes fragiles qui résideront à Lourdes. C'est ce sur quoi nous travaillons activement et qui déterminera pour une grande part la décision du go/no go pour le projet.

VDF : A terme que sera Le Village de François Lourdes ?

Patrice Cail : Ce Village de François à Lourdes aura pour objectif d'être à la fois un lieu de vie partagée pour les personnes les plus fragiles de notre société et un lieu d'accueil, de repos et de formation pour des personnes de l'extérieur. Nous voulons créer avant tout un lieu de bienveillance, de fraternité et de richesse humaine. Bien que réunies sur un site unique, chaque association partenaire disposera d'un espace qui lui sera dédié : l'internat d'une école de production de 24 places

pour des jeunes en échec scolaire avec 2 salles de cours, un espace de bégainage avec 8 appartements pour personnes âgées, 16 chambres pour des personnes qui ont vécu à la rue, 6 chambres pour des personnes issues de la prostitution, 8 studios pour des volontaires bénévoles, 3 appartements pour des familles qui pourront avoir une responsabilité dans l'animation de la maison, et enfin un dortoir de 65 places pour des lycéens de passage.

Il y aura également l'espace des sœurs et de leurs activités de formation : 8 chambres et des lieux de vie communs, une hôtellerie de 50 chambres (1 ou 2 personnes), et 2 salles de conférence.

Pour finir les espaces communs : une chapelle, une salle à manger, des cuisines, une boutique, possiblement un Café Joyeux, un espace d'accueil et des bureaux pour le personnel.

Nous envisageons également de louer des terrains proches du centre afin d'y développer une activité de maraîchage en permaculture.

VDF : De quoi avez vous besoin ?

Une première estimation du coût des travaux et des équipements nécessaires au projet s'élève à 6 millions d'euros pour les deux prochaines années.

Mais au-delà de son financement, ce projet ambitieux a besoin du soutien moral et/ou opérationnel de tous ceux qui y croient et veulent contribuer à son succès ! Rejoignez-nous :

contact@levillagedefrancois.com ●



1^{re} tranche Lourdes
2019-2020



Nous avons besoin de **25 000€** pour l'étude de faisabilité architecturale. Merci pour votre soutien.



▼ La Chartreuse de Valbonne - 18 000m² habitables



L'innovation Sociale

LE BON SENS DU VILLAGE DE FRANÇOIS

Par votre soutien financier vous aidez Le Village de François à développer un lieu d'accueil qui permettra à des personnes fragiles et à leurs accompagnateurs de trouver un lieu de vie épanouissant. Grâce à vous, des personnes pourront redémarrer dans la vie !
Merci de votre soutien.

*Nous croyons que le partage
et le don sont sources de joie.*

QUI SOMMES-NOUS ?



ÉTIENNE VILLEMMAIN : Président,
Co-fondateur de l'Association Pour l'Amitié
www.associationpourelamitie.com
Fondateur de Lazare www.lazare.eu



JÉRÔME DUTHOIT : Secrétaire,
Gérant de sociétés dans l'énergie solaire, partenaire
dans une activité de green tech très innovante.



WILFRID ROZE : Trésorier,
Président et fondateur d'Emerya www.emerya.fr
Directeur bénévole d'À La Bonne Ferme
www.alabonneferme.fr



YANN BUCAILLE : Administrateur,
Président et fondateur du groupe Emeraude
www.emeraude.com
Président et fondateur des cafés Joyeux www.joyeux.fr



JEAN GUÉNOLÉ CORNET : Administrateur,
Ancien directeur de l'ONF international
Président de Néosylva SAS – Consultant www.neosylva.fr



OLIVIER DE VREGIL : Administrateur,
Business angel et accompagnateur de projets sociaux
Ancien associé PAI partners

POURQUOI DONNER ?

Votre don permet de lancer un premier Village de François qui pourra accueillir des personnes fragiles et leurs accompagnateurs. Actuellement nous devons financer une partie des études de faisabilité avec les plans d'architectes. Merci de votre confiance.

IR - IMPÔT SUR LE REVENU

Vous pouvez déduire 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Vous recevrez un reçu fiscal.

IFI - IMPÔT SUR LA FORTUNE IM- MOBILIÈRE

Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don de votre IFI dans la limite de 50 000 € par an. Contactez-nous au 06 63 68 12 31 ou par mail à :
contact@levillagedefrancois.com

Faites un don
sur notre site
Merci



www.levillagedefrancois.com